

Note de service

Destinataire(s) : Tout le personnel de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme

Expéditeur : Michel Lanthier,
Coordonnateur régional de la sécurité civile, du plan des
mesures d'urgence, de la sécurité et des stationnements

Date : 30 avril 2020

Objet : **Entrée du personnel à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme**

Afin d'assurer la fluidité des accès, et pour éviter la création de bouchons à votre arrivée au début de votre quart de travail et au retour de vos pauses, vous devez dorénavant utiliser les entrées réservées au personnel, soit :

- L'entrée du magasin, au sous-sol;
- L'entrée arrière, près des cuisines;
- L'entrée de la mammographie;
- L'entrée de Santé des femmes.

Ainsi, votre accès à l'intérieur de l'hôpital sera facilité et accéléré, et sans avoir à partager celui-ci avec la clientèle. En tout temps, nous vous prions aussi de **respecter une distanciation physique de deux (2) mètres**.